

L'île Fanac à Joinville-Le-Pont

Un enjeu environnemental majeur pour la dépollution de la Marne

Il y a tout juste 1 mois, les premiers coups de pioche ont sonné le démarrage des travaux d'assainissement de l'île Fanac,

Cette idée qui a germé il y a 10 ans dans l'esprit des élus Joinvillais est mise en œuvre aujourd'hui par l'intercommunalité Paris Est Marne&Bois qui a repris la compétence de l'eau et de l'assainissement le 1^{er} janvier 2016 à l'issue de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Les 47 habitations de l'île Fanac vont faire l'objet d'un raccordement de leurs eaux usées grâce à un système de canalisation sous vide dont la trajectoire passera à 10 mètres sous la Marne. Il s'agit d'une technique d'ingénierie originale dite : « de forage dirigé » faisant appel aux dernières technologies de guidage par champ électromagnétique. Une première phase des travaux a consisté à installer le réseau primaire sur le périmètre de l'île Fanac dont les eaux polluées privées seront réinjectées via une station dite « sous vide ».

Ainsi, les effluents polluants ne seront plus déversés dans la rivière mais, rejoindront le tout nouvel ouvrage de collecteur d'eaux usées créé il y a quelques mois sur le quai de la Marne côté rive droite à Joinville-le-Pont. Les travaux de forage actuellement en cours et réalisés par une entreprise spécialisée ont nécessité une préparation minutieuse devant permettre la meilleure précision possible dans la trajectoire du futur réseau passant sous la Marne (cela représente 250 mètres linéaires).

Par ailleurs, des travaux de confortement de berges sur l'île Fanac liés à ces travaux d'assainissement sont en cours de réalisation par la mise en place d'un enrochement lourd sur 32 mètres linéaires permettant d'asseoir une fondation de qualité et durable sur cette section de berge partiellement effondrée et donc devenue dangereuse.

Là aussi, une logistique impressionnante de deux barges ateliers (type péniche) équipées d'une pelle mécanique guidée sur des rails permet la réalisation de ces travaux à partir de la rivière.

Le projet prévoit la renaturation de ces berges à l'aide d'une technique dite de « génie végétal » faisant appel qu'à des matériaux naturels et d'une palette végétale adaptée aux ripisylves (formation végétale se trouvant aux abords des cours d'eau).

L'ensemble de cette opération représente un coût d'aménagement global de 2 300 000€ TTC qui participera à améliorer durablement la qualité de l'eau en Marne pour un objectif du retour à la baignade annoncé en 2024.

CONTACTS PRESSE :

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois

Prescilia CABROLIER : + 33 1 84 23 74 69 / prescilia.cabrolier@pemb.fr

Lola PODEVYN : + 33 1 84 23 74 78 / lola.podevyn@pemb.fr